

Rapport annuel 2019

Sommaire

1		INTRODUCTION	3
2		ÉVÉNEMENTS DU RNS EN 2019	3
	2.1	RÉUNION D'INFORMATION DU RNS	3
	2.2	CYBER-LANDSGEMEINDE	3
	2.3	CONFÉRENCE DU RNS	3
3		DOMAINES D'ACTIVITÉS ET AGENDA DU RNS	3
	3.1	THÈMES NÉCESSITANT UN ENCADREMENT ACTIF (CLASSE A)	4
	3.1.	5 1 1 1 1	,
	3.1.2	(ERNS 19)	9 4
	3.1.3	Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violer (PAN)	
	3.1.4	4 Èngagement de l'armée en appui aux autorités civiles pour la protection de représentations étrangères	s 4
	3.1.6 3.1.6		
	3.1.		
	3.2	THÈMES NÉCESSITANT LA SURVEILLANCE DE LA PLATEFORME OPÉRATIVE OU D DÉLÉGUÉ (CLASSE B)	
	3.2.	1 Communication et systèmes d'information sûrs entre la Confédération et le cantons	
	3.2.2		ıu
	3.3	PARTICIPATION DU DÉLÉGUÉ DU RNS À D'AUTRES COMITÉS ET PROJETS	6
	3.4	AUTRES ACTIVITÉS DU BUREAU	6
	3.4.2 3.4.2	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
4		COMPTES ANNUELS 2019	6
	4.1	RAPPORT DE RÉVISION 2019	6
	4.2	BUDGET 2020	7
5		ÉVALUATION DU RNS	7
6		PERSPECTIVES 2020	7
	6.1	MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA RADICALISATION E L'EXTRÉMISME VIOLENT	
	6.2	EXERCICE DU RÉSEAU NATIONAL DE SÉCURITÉ ERNS 19	7
	6.3	STRATÉGIE NATIONALE DE PROTECTION DE LA SUISSE CONTRE LES CYBERRISQUES II	7
	6.4	AVENIR DU SERVICE SANITAIRE COORDONNÉ (SSC)	7

1 Introduction

Le rapport présente les dernières activités prises en charge par le bureau du Réseau national de sécurité (RNS) et offre un aperçu des travaux de 2020.

2 Événements du RNS en 2019

2.1 Réunion d'information du RNS

La quatrième réunion d'information du RNS a eu lieu le 30 octobre 2019. Remplaçant l'ancienne séance du comité de pilotage élargi, cette rencontre a pour objectif d'informer les invités, des cadres issus de tous les domaines de la sécurité, à propos des affaires en cours. Le thème central de cette édition était celui du transport. Ce fut l'occasion de présenter différentes solutions permettant de garantir le transport de personnes et de marchandises dans des circonstances exceptionnelles, de décrire le déroulement de la coopération francosuisse en ce qui concerne la gestion de catastrophes et d'évoquer les (nouveaux) défis qui s'ensuivent pour la sécurité aérienne.

2.2 Cyber-landsgemeinde

La cyber-landsgemeinde s'est tenue le 28 mars 2019 à Berne, à l'Eventfabrik, et a réuni des représentants de la Confédération, des cantons, des infrastructures critiques ainsi que d'autres partenaires du RNS actifs dans le domaine des cyberrisques. Cet événement annuel permet avant tout d'informer les participants de l'avancement des travaux conjoints du RNS et des cantons en lien avec la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection contre les cyberrisques (SNPC). Il sert aussi à promouvoir la collaboration et le réseautage entre les différents acteurs, leur offrant la possibilité d'exprimer leurs idées à propos de divers projets.

2.3 Conférence du RNS

Le 16 mai 2019, Lausanne a accueilli, au Palais de Beaulieu, la quatrième conférence du RNS. Y ont participé plus de 300 représentants des administrations communales, cantonales et fédérales ainsi que des milieux politiques et du secteur privé. Le thème de la conférence portait sur la collaboration entre organes de sécurité publics et entreprises privées.

3 Domaines d'activités et agenda du RNS

L'agenda 2019 du RNS a été adopté le 12 novembre 2018 par la plateforme politique. Un thème y est inscrit si un besoin de coordination apparaît entre la Confédération et les cantons, si celui-ci est pertinent pour la majorité des acteurs du RNS et s'il revêt une dimension stratégique et politique. Les thèmes importants pour le RNS, et qui exigent une attention et un encadrement particuliers, sont distingués dans la classe A. Ceux qui remplissent à la fois les critères précités et requiert une surveillance ou une observation régulière de la part de la plateforme opérative ou du délégué rentrent dans la classe B.

3.1 Thèmes nécessitant un encadrement actif (classe A)

3.1.1 Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques (SNPC II)

Lors de sa séance du 18 avril 2018, le Conseil fédéral a approuvé la stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques 2018-2022 (SNPC II). Au printemps 2019, la CCDJP a approuvé le plan de mise en œuvre des cantons, établi par les représentants de ces derniers ainsi que le bureau du RNS et le secrétariat général du CCDJP. En phase avec les besoins des cantons, ce plan constitue l'une des annexes de la SNPC II. Les différents groupes de travail du RNS ont commencé à y travailler courant 2019 – l'analyse des risques, l'instrument d'apprentissage en ligne ainsi que la plateforme d'information sur les logiciels malveillants (*malware information sharing platform*), entre autres, devraient être mis en œuvre d'ici 2022.

3.1.2 Planification et réalisation de l'exercice du Réseau national de sécurité 2019 (ERNS 19)

En tant qu'organes mandants et de surveillance, la plateforme opérative et la plateforme politique ont travaillé intensivement à l'encadrement du projet ERNS 19 et ont été informées de l'avancement des sous-projets ainsi que de la rédaction des deux rapports de situation publiés en 2019. L'ERNS s'est déroulé du 11 au 13 novembre 2019, sous forme d'exercice d'état-major. Plus de 70 représentants de la Confédération, des cantons, des communes et d'infrastructures critiques y ont participé. Le délégué du RNS a pris part aux réunions et aux séances de coordination du projet ERNS 19.

3.1.3 Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent (PAN)

Lors de l'année sous revue, l'organe de coordination rattaché au bureau du RNS a publié le premier rapport de surveillance sur la mise en œuvre du plan d'action national (PAN) de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Celui-ci met en évidence les mesures du PAN qui sont déjà appliquées ou en cours d'application et celles qui restent à prendre, notamment dans le domaine scolaire. À cet égard, neuf demandes (deux communales, deux cantonales, deux académiques et trois de promoteurs issus de sociétés civiles) ont été acceptées puis financées par la Confédération dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'impulsion (mesure 17 du PAN). En outre, la deuxième demande d'adjudication a été conduite en 2019 ; ses critères (appliqués en parallèle de l'ordonnance ad hoc et des commentaires à son sujet) ont été définis par les organes d'accompagnement. Le pool d'experts (mesure 24), également sous la direction de l'organe de coordination, s'est réuni à trois reprises pour travailler sur le catalogue de mesures en faveur du désengagement et de la réintégration.

3.1.4 Engagement de l'armée en appui aux autorités civiles pour la protection des représentations étrangères

En été 2019, le DDPS a informé les cantons de Berne, Genève et Vaud ainsi que la ville de Zurich de l'augmentation de la compensation financière versée au personnel chargé de la protection des ambassades ; dès 2020, elle passera de 125 000 à 150 000 francs pour chaque policier ou assistant policier et de 70 000 à 80 000 francs pour chaque agent de

sécurité. Dans le même temps, le taux de compensation de la Confédération de 90 % sera réduit à ses 80 % habituels. La nouvelle indemnité prévue représente une hausse nette de 7 % par rapport aux années précédentes. En 2020, l'armée va garantir le maintien du niveau de compétences dans les cantons de Berne et de Genève grâce à des membres de la Police militaire, qui seront chargés du travail d'état-major, et jusqu'à 12 militaires en service long par site. Cependant, dès 2020, l'armée ne pourra pas assurer l'appui aux autorités civiles durant les semaines 15 à 21 en raison d'un manque de ressources. Le canton de Genève palliera cette absence au cours de cette période grâce à ses propres ressources, tandis que celui de Berne engagera des soldats en cours de répétition.

3.1.5 Collaboration entre la Confédération et les cantons dans le domaine NBC

En 2018, la plateforme politique du RNS a demandé à l'OFPP de conduire un état des lieux concernant le domaine NBC. Fin 2019, ces travaux étaient encore en cours.

3.1.6 Analyse des effectifs des forces de sécurité

Conduite par le RNS en collaboration avec l'ESEHA, l'étude sur les effectifs des forces de sécurité (privées et publiques) a été présentée à la plateforme politique du RNS et à la CCDJP en novembre 2019, puis publiée fin décembre 2019.

3.1.7 États des lieux relatifs aux drones

Le 18 mars 2019, la plateforme politique du RNS a demandé au délégué de mener un état des lieux sur le thème des drones. Ce rapport indiquera les aptitudes et les compétences des organes de la Confédération, des cantons et des institutions privées responsables des drones et présentera l'état de la situation sur le plan de la sécurité, du droit et des technologies. La plateforme opérative du RNS a discuté de l'état des lieux et des recommandations du délégué en octobre et décembre 2019. La plateforme politique, quant à elle, en prendra connaissance lors de sa séance de mars 2020.

3.2 Thèmes nécessitant la surveillance de la plateforme opérative ou du délégué (classe B)

3.2.1 Communication et systèmes d'information sûrs entre la Confédération et les cantons

Le directeur de l'OFPP a informé la plateforme opérative et la plateforme politique quant à l'évolution des systèmes de communication pour la conduite et l'intervention entre les autorités et organisations chargées du sauvetage et de la sécurité en Suisse (AOSS). Elle en a fait de même au sujet des systèmes d'alarme et d'information de la population.

3.2.2 Suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'exercice du Réseau national de sécurité 2014 (ERNS 14)

En 2015, le chef du DDPS avait chargé l'OFPP du travail de suivi et de l'établissement d'un rapport de la situation concernant l'application des recommandations issues de l'ERNS 14. Le Conseil fédéral et la plateforme politique ont été régulièrement informés (au minimum une fois par an) de l'état des travaux relatifs à ces 16 recommandations. Cette dernière a pris connaissance du dernier rapport de mise en œuvre de l'OFPP le 18 mars 2019.

3.3 Participation du délégué du RNS à d'autres comités et projets

En 2018, le délégué était représenté dans les commissions ou projets suivants : harmonisation de l'informatique policière suisse (HIP), FITANIA, État-major fédéral de la protection de la population, KGSi+, conseil consultatif de sécurité du canton de Genève, Commission fédérale de la télématique, coordination des grands exercices (Koordex), groupe d'experts Cyberdéfense DDPS, projet de simulateur de conduite, Cyberboard des autorités de poursuite pénale.

3.4 Autres activités du bureau

3.4.1 Affaires du Conseil fédéral et interventions parlementaires

En 2019, le bureau du RNS a dû prendre position et rédiger des réponses et rapports dans le cadre de nombreuses affaires du Conseil fédéral et interventions parlementaires, notamment à propos du terrorisme, de sa prévention et de la cyberdéfense.

3.4.2 Médias et relations publiques

Le bureau a reçu en 2019 de nombreuses demandes des médias (presse, radio, TV), en particulier sur les thèmes du terrorisme, de sa prévention et de la cyberdéfense. De même, le délégué du RNS a fait bon nombre d'apparitions publiques. Les groupes d'intérêts les plus divers, de Suisse comme de l'étranger, l'ont invité en tant que conférencier lors d'une bonne vingtaine d'événements.

4 Comptes annuels 2019

Pour l'année 2019, les dépenses totales du bureau du RNS s'élèvent à 896 989 francs. Comme définit dans le contrat, la moitié de cette somme est à la charge des cantons.

4.1 Rapport de révision 2019

L'Inspectorat du DDPS a examiné l'ensemble des pièces justificatives, et toutes les factures ont été approuvées conformément aux directives.

4.2 Budget 2020

Le budget prévu pour l'année 2020 s'élève à 1 091 000 francs, tandis que le plafond des dépenses est fixé à 1,1 million de francs.

5 Évaluation du RNS

Lorsque la décision a été prise en 2015 de pérenniser le RNS, il avait aussi été convenu de le réévaluer d'ici la fin 2019. En novembre 2018, la plateforme politique du RNS a chargé M. Markus Notter de l'évaluation externe du RNS. En août 2019, M. Notter lui a soumis son évaluation, avec quelques recommandations. La plupart de celles-ci seront appliquées en 2020.

6 Perspectives 2020

6.1 Mise en œuvre du plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent

Dans le cadre du programme d'impulsion, de nouvelles demandes de soutien financier pour la concrétisation des mesures contenues dans le PAN pourront à nouveau être adressées au RNS l'an prochain. Courant 2020, l'organe de coordination nationale publiera le deuxième rapport de suivi du PAN. En outre, il organisera le deuxième colloque PAN sur le thème de la radicalisation et de l'extrémisme violent sous toutes leurs formes (extrémismes de gauche et de droite, hooliganisme, etc.), prévu le 13 mai 2020, à Berne. Cet événement sera aussi l'occasion pour différents acteurs compétents de se rencontrer et de partager leurs expériences. L'organe de coordination national continue de diriger et d'encadrer le pool d'experts (mesure 24).

6.2 Exercice du Réseau national de sécurité ERNS 19

Les plateformes opérative et politique se chargeront d'adopter le rapport final et de déterminer les recommandations correspondantes. Le développement du RNS, impliquant éventuellement une fusion avec l'exercice stratégique de conduite de la Confédération, fera partie des thèmes à débattre au sein de ces organes.

6.3 Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques II

Les travaux d'application du plan de mise en œuvre des cantons se poursuivront en 2020. La huitième *cyber-landsgemeinde* est prévue le 26 mars 2020.

6.4 Avenir du Service sanitaire coordonné (SSC)

En novembre 2019, la plateforme politique du RNS ainsi que la présidente de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé ont chargé les délégués du RNS d'analyser les conclusions et recommandations issues de l'étude de Thomas Zeltner sur le SSC avec les principaux partenaires de celui-ci, afin de proposer différentes possibilités de

concrétisation d'ici fin 2020. Le groupe de projet commencera ses travaux à la mijanvier 2020.